

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR

Index : EUR 46/009/2012

2 mars 2012

Un membre de l'ONG ingouche de défense des droits humains Mashr a été victime d'une « disparition de courte durée » ; d'autres sont soumis à une pression croissante

Amnesty International est préoccupée par les informations récentes faisant état de mesures d'intimidation et de pressions croissantes exercées par les autorités contre les membres du personnel de l'ONG de défense des droits humains Mashr (« Paix ») en République d'Ingouchie, dans le Caucase du Nord.

Dans la soirée du 29 février, le comptable de l'association Mourad landiev a « disparu » alors qu'il se rendait de son domicile aux locaux de l'association dans la ville de Karaboulak. Sa famille a commencé à s'inquiéter dès 18h40, alors qu'il n'était toujours pas arrivé au bureau et qu'il avait cessé de répondre à son téléphone. Sa famille a contacté tous les hôpitaux du secteur et la morgue la plus proche, à Nazran, sans obtenir aucune information. Craignant qu'il n'ait été victime d'une disparition forcée orchestrée par des membres des forces de sécurité, ses proches ont demandé de l'aide à des défenseurs locaux des droits humains. Ils ont également déposé des requêtes, demandant au bureau du procureur et à la police de Karaboulak, qui ne les avaient pas informés de son placement en garde à vue, d'établir ce qu'il était advenu de Mourad landiev.

Vers 10 heures le lendemain matin, le directeur de Mashr, Magomed Moutsolgov, a appris par un membre de l'administration présidentielle que Mourad landiev était aux mains de la police. Il s'est alors rendu au poste de Karaboulak, mais en vain. Après un nouveau coup de téléphone à l'administration, il a appris que Mourad landiev avait été placé en garde à vue à Nazran. En tant que membres de la commission de surveillance des lieux de détention, Magomed Moutsolgov et un collègue d'une autre ONG, accompagnés de l'avocat de Mourad landiev, se sont rendus au poste de district de Nazran et au poste municipal de Nazran, où ils l'ont finalement trouvé. Ils ont pu établir qu'il avait été arrêté la veille au soir avec trois autres hommes dans le cadre d'une opération de sécurité.

Cependant, ils n'ont obtenu ces informations et n'ont pu voir les détenus qu'après avoir eux-mêmes été interrogés concernant le motif de leur visite, non seulement par le chef du poste de police, mais aussi par des agents du Service fédéral de sécurité (FSB) et du Centre de lutte contre l'extrémisme. Lorsque les détenus ont finalement été amenés, Magomed Moutsolgov a remarqué des égratignures sur le visage de Mourad landiev et lui a demandé s'il avait subi des mauvais traitements. Mourad landiev aurait fait oui de la tête. À ce moment-là, le chef du poste de police serait intervenu pour mettre un terme à la rencontre. Il aurait menacé Magomed Moutsolgov, si celui-ci osait donner suite à cette affaire, de faire une descente de police dans sa maison à Karaboulak et de lui faire subir « le même sort que Magomed Khazbiev avant lui, et même plus ».¹ Magomed Moutsolgov, son collègue et l'avocat ont alors été contraints de quitter le poste, sans pouvoir s'entretenir avec les prisonniers.

¹ Concernant les coups et les mauvais traitements infligés à Magomed Khazbiev par la police, voir : [Fédération de Russie. Des militants de la société civile frappés et arrêtés à l'issue d'une manifestation contre les disparitions forcées en Ingouchie](#), 24 mars 2011, index AI : EUR 46/014/2011.

Selon certaines informations, la détention de Mourad landiev et des trois autres hommes n'avait pas été officiellement enregistrée à leur arrivée au poste, comme l'exige la loi. Leurs avocats n'ont pu leur parler que plus tard dans l'après-midi, à la suite de quoi les quatre hommes ont été condamnés à une peine de six jours de détention administrative pour résistance envers un représentant de l'autorité. Aucun n'a été inculpé d'une infraction pénale.

Amnesty International a fait part à maintes reprises de ses préoccupations quant à la pratique qui consiste semble-t-il à faire arrêter des personnes par des agents des forces de l'ordre non identifiés sans en informer dûment les familles, quant aux allégations de torture et de mauvais traitements infligés à des personnes en garde à vue, et quant aux cas de disparitions forcées en Ingouchie et dans d'autres républiques du Caucase du Nord. Toutes ces informations doivent faire sans délai l'objet d'investigations efficaces et impartiales, et tout agent de l'État soupçonné d'avoir bafoué les normes internationales relatives aux droits humains et les lois nationales doit rendre compte de ses actes.

Par ailleurs, Amnesty International a souvent déploré le harcèlement et la pression exercés par les autorités à l'égard d'organisations de défense des droits humains, telles que Mashr en Ingouchie ou le Comité interrégional contre la torture en Tchétchénie.² L'organisation appelle les autorités russes à reconnaître le rôle crucial que jouent les défenseurs dans la promotion des droits fondamentaux, la surveillance des violations et la diffusion des informations en la matière, et à garantir que tous les militants et membres d'ONG qui défendent les droits humains dans le Caucase du Nord et dans toute la Fédération de Russie puissent mener librement leurs activités, sans être harcelés ni craindre de représailles. Enfin, Amnesty International engage les autorités russes à mener dans les meilleurs délais des enquêtes efficaces et impartiales sur tous les cas de menaces et d'attaques visant les défenseurs des droits humains.

Complément d'information

L'ONG de défense des droits humains Mashr a été fondée en 2005 par des proches de plusieurs victimes de disparitions forcées et s'efforce depuis lors de recenser les cas de disparitions et les violations des droits humains en Ingouchie. Au fil des ans, ses membres ont reçu des menaces et ont été la cible de diverses mesures d'intimidation et de harcèlement de la part des autorités. En juillet 2008, Zourab Tsetchoïev, employé de Mashr, a été arrêté chez lui par des représentants des forces de l'ordre non identifiés, qui l'ont sauvagement passé à tabac avant de l'abandonner au bord d'une route. Aucune enquête digne de ce nom n'a été menée et personne n'a jamais eu à rendre de comptes pour son enlèvement et son passage à tabac. En mars 2011, les policiers ont fait une descente chez lui.

Au cours des dernières années, le directeur de Mashr, Magomed Moutsolgov, a été à plusieurs reprises la cible de menaces et d'actes d'intimidation en lien avec ses activités. Peu avant la « disparition de courte durée » de Mourad landiev, Amnesty International a appris que les membres du personnel de Mashr avaient subi une pression et une intimidation accrues : des agents des forces de l'ordre se sont rendus à plusieurs reprises dans les locaux de Mashr ces dernières semaines, Magomed Moutsolgov et ses collègues auraient été suivis par des voitures aux vitres teintées et dépourvues de plaques d'immatriculation, et les activités de l'association ont fait l'objet de contrôles renforcés menés par divers organismes étatiques.

Fin

² Voir les documents d'Amnesty International : [Human rights defenders working in Chechnya subjected to further threats and harassment](#), 3 août 2011, EUR 46/034/2011 ; [Passés à tabac pour avoir parlé. Agressions contre des défenseurs des droits humains et des journalistes en Fédération de Russie](#), 5 octobre 2011, EUR 46/038/2011.